



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	CI310371	Numéro	T10123
Adresse du site	63-65, boulevard Victor	Hauteur	R+10 (33,50m)
Bailleur de l'immeuble	Social Logis Transport	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 avec changement d'antennes sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	Un autre opérateur présent sur le site SFR (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/10/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	21/12/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	21/02/2018
Historique et contexte	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	4m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	4° à 12°
Estimation	0° <4V/m - 120° <4V/m - 240° <4V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

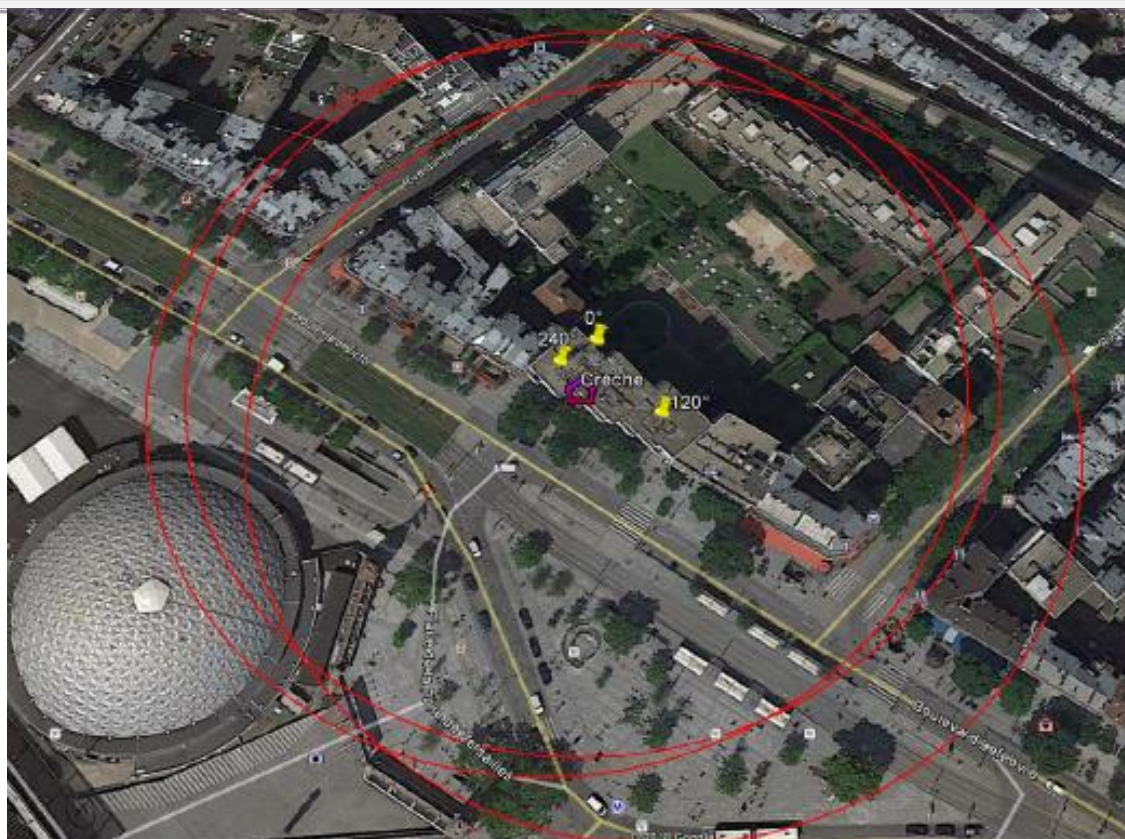
Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer trois des six antennes existantes fixées sur 3 mâts (Quadra-bandes de 2m) par trois antennes (Hepta-bandes de 2m). Les trois antennes de 1.4m seront déconnectées et seront conservées en tant que réservation antenne.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite seront placés sur des mâts existants en terrasse, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	38,05m azimut 0° ; 35,55m azimut 120° ; 36,05m azimut 240°

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche, Accueil de jeunes enfants	63 Boulevard Victor	R+0	Non	33m	0.2959

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale
Pas de bâtiment en vue directe

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



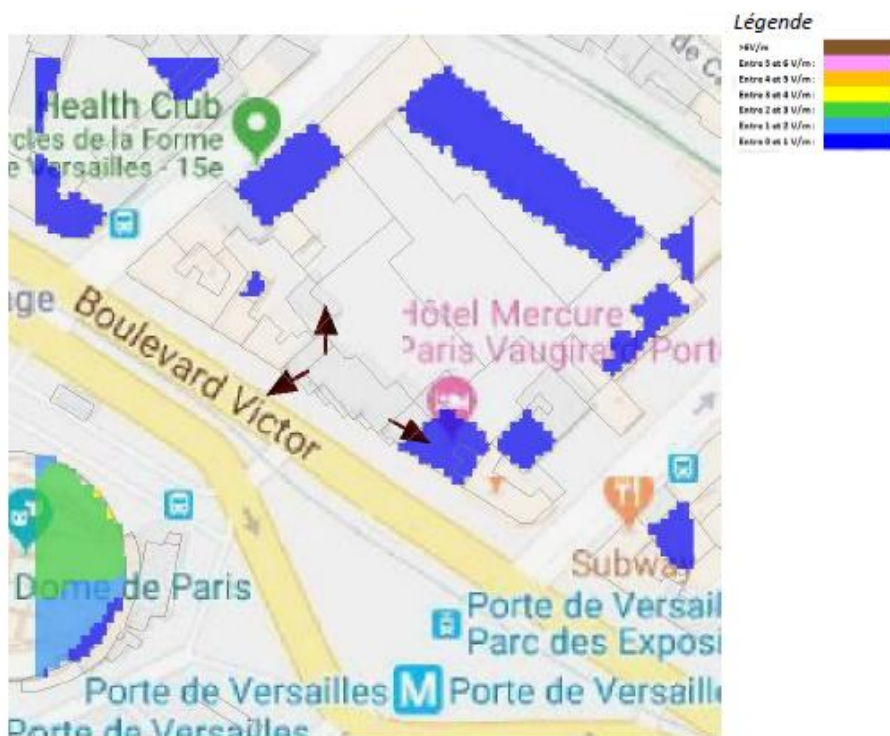


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	28,5 m	28,5 m	25,5 m

LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Pas d'impact visuel l'antenne radio sera remplacée par une antenne iso-taille en lieu et place



Etat projeté :



Pas d'impact visuel l'antenne radio sera remplacée par une antenne iso-taille en lieu et place



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 120°



Azimut 240°

